

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Module libre</b>		2025-2026			
		<b>Mentorat formation sans frontières (Fsf)</b>					
<b>Code</b>	<b>Type de formation *</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>			<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO			<input type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input checked="" type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
<b>2 Organisation</b>	<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue(s)</b>					
Volée :	3 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français					
PT 2025							
Module hors temporalité, de février à juin 2026.							
<b>3 Prérequis</b>							
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre							
<b>Autres prérequis</b>							
<i>Être en première année à plein temps et suivre les modules F8 et F9 au semestre de printemps 2026</i>							
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>							
<u>Compétences</u>							
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinentes, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.							
<u>Objectifs</u> Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d': <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner des étudiant·es (auditeurs et auditrices étudiant·es du programme Formation sans frontières) pour faciliter leur intégration au sein de la HETSL.</li> <li>- Coconstruire des actions pour favoriser le pouvoir d'agir des personnes issues de l'asile.</li> <li>- Rédiger et mettre en œuvre un contrat de mentorat.</li> </ul>							

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

L'objectif du programme Formation sans frontières (Fsf) consiste à donner accès à la formation tertiaire aux personnes issues de l'asile et, plus généralement de favoriser leur intégration en Suisse. Il accueille chaque année un certain nombre (environ 6-7) d'auditeurs et d'auditrices étudiant·es qui suivent deux modules en immersion (F8 – *Politiques sociales* et F9 – *Organisation et gestion de projet*). Ils et elles sont accompagné·es par des mentors de l'école, tout·es étudiant·es à la HETSL (à temps plein et suivant les modules F8 et F9 dans la même temporalité).

Le module libre permet d'expérimenter et valoriser cet accompagnement sous la forme de mentorat. Celui-ci consiste à créer une relation d'enrichissement mutuel fondé sur la réciprocité et l'horizontalité et permet de rendre les hautes écoles et universités « plus accueillantes et plus ouvertes à la diversité offerte par la migration » (<https://www.unige.ch/horizon-academique/mentorat>).

Ce module libre s'inscrit dans une temporalité spécifique (semestre de printemps 2026 pour des étudiant·es de la volée PT25). Les étudiant·es sont formé·es à la méthode du mentorat, doivent rédiger avec l'auditeur ou l'auditrice qu'ils ou elles vont accompagner un « contrat de mentorat » et le mettre en œuvre durant le semestre de printemps. Puis, ils et elles présentent par écrit leur expérience et leurs réflexions et effectuent ensuite une présentation orale sur l'ensemble de leur démarche.

**Formes d'enseignement**

- Présentation ex-cathedra du programme Formation sans frontières et de la méthode du mentorat
- Élaboration et mise en œuvre d'un contrat de mentorat conclu entre les étudiant·es et les auditeurs ou auditrices étudiant·es (2 mentor·es par auditeur ou auditrice étudiant·e)

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Prérequis :** de nature essentiellement expérientielle, le module libre repose sur la participation active des étudiant·es au mentorat. Sans l'élaboration d'un contrat de mentorat et la réalisation d'un minimum d'activités inscrites dans ce contrat, le module ne pourra être validé et l'étudiant·e sera tenu de choisir un autre module libre l'année académique suivante (ce module libre requiert un volume d'environ 75 heures pour l'ensemble de la démarche, évaluations comprises).

L'évaluation du module repose sur deux épreuves distinctes :

- Rédaction d'un rapport écrit à rendre au plus tard le **lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 18h**. par e-mail à Oana Ciobanu. Celui-ci contient une partie rédigée en binôme et une partie rédigée individuellement selon les consignes transmises.
- Présentation orale en binôme le **lundi 8 juin 2026**. Présence obligatoire de tou·tes les étudiant·tes à cette journée.

**Modalités de répétition**

En cas d'obtention de la note « non-acquis », la possibilité de répétition est la suivante : rendre un travail de validation écrit individuel au plus tard le **vendredi 21 août 2026 à 17h**.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation****Remarques**

Un double échec à un module libre n'entraîne pas l'exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un autre module libre durant l'année académique suivante.

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

Dans le cas d'un désistement du mentoré.e, les étudiant·es peuvent faire un travail compensatoire permettant de comptabiliser les 75 heures ou être libéré·es du module et réaliser un autre module libre du catalogue. La décision incombe à la responsable du module.

9 **Bibliographie**

**Bibliographie**

- <https://www.perspektiven-studium.ch/fr/>
- <https://www.perspektiven-studium.ch/fr/toolkit/>
- <https://www.perspektiven-studium.ch/fr/mentoring/>
- <https://asile.ch/procedure-dasile-permis-et-droits/permis/#permis-N>
- <https://www.ch.ch/fr/etrangers-en-suisse/entree-et-sejour-en-suisse/asile/>
- <https://www.perspektiven-studium.ch/fr/toolkit-systeme-dasile-suisse/>

**Nom de la ou du responsable de module \***

CIOBANU Oana

**Descriptif validé le \***

14 janvier 2026

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle